

L'UTILISATION DE LA CALCULATRICE N'EST PAS AUTORISÉE
L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS EST A RENDRE AVEC LA COPIE

Cadre réservé aux correcteurs

Biologie générale et appliquée	/ 35
Technologie des produits	/ 18
Technologie des matériels	/ 7
Connaissance des milieux de travail et réglementation	/ 20
TOTAL SUR	/ 80

(*) Note définitive (points entiers ou 1/2 point)

/ 20

(*) Cette note doit être arrondie par la commission de correction au demi point supérieur.

Groupement inter académique II		Session 2001	Facultatif : code 1-0728	
Examen et spécialité CAP ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUE				
Intitulé de l'épreuve EPI – Sciences appliquées				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 2 H 00	Coefficient 4	N° de page / total S 1/8

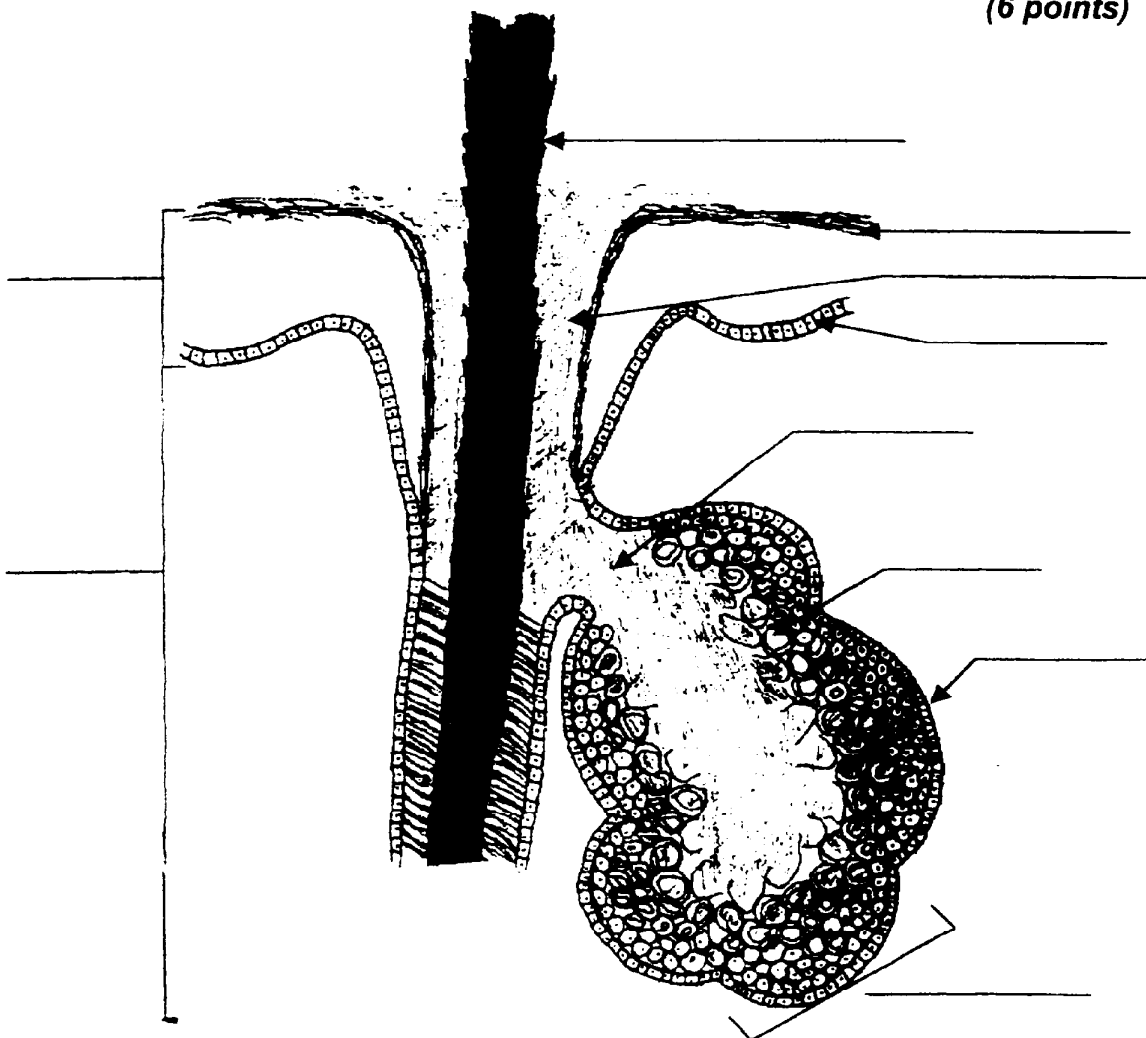
1^{ère} partie : BIOLOGIE GÉNÉRALE ET APPLIQUÉE (35 points)

Une jeune femme se rend à l'institut pour un nettoyage de peau.
Elle présente sur le visage et le décolleté de très nombreuses lésions acnéiques.

"L'acné" est une atteinte du follicule pilo-sébacé, dont l'apparition nécessite l'association de trois facteurs :

- l'hypersécrétion des glandes sébacées.
- la kératinisation des cellules épithéliales du canal pileaire.
- la présence du propioni bacterium acné.

1. Compléter ce schéma représentant la coupe longitudinale du follicule pilo-sébacé. (6 points)



Titre : _____

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE – COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EPI – Sciences appliquées	S 2/8

2. Nommer les parties du corps dépourvues de glandes sébacées. **(2 points)**
3. La sécrétion des glandes sébacées **(10 points)**
- 3.1. La sécrétion des glandes sébacées est activée au moment de la puberté. Justifier cette affirmation.
- 3.2. Nommer le produit issu de la sécrétion sébacée.
- 3.3. Préciser sa nature chimique.
- 3.4. Nommer trois de ses constituants.
- 3.5. Citer deux de ses rôles.
4. La kératinisation **(11 points)**
- 4.1. Définir le processus de kératinisation.
- 4.2. Nommer et situer la cellule qui assure cette fonction.
- 4.3. Donner le rôle essentiel de la kératine.
- 4.4. Justifier de quelle manière les cellules épithéliales du canal pileux interviennent dans la formation du bouton d'acné.

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE – COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EP1 – Sciences appliquées	S 3/8

5. Le propioni bactérium acné est un des constituants de la flore cutanée. **(6 points)**

5.1. Définir la flore cutanée.

5.2. Donner et justifier le rôle de la flore cutanée.

2^{ème} partie : TECHNOLOGIE DES PRODUITS (18 points)

1. **Les produits de soin pour peaux grasses** **(6 points)**

Vous utilisez fréquemment pour le soin des peaux grasses un gommage de type mécanique
Enoncer les différents gommages mécaniques existants ainsi que leur principe d'action.

2. Indiquer trois qualités attendues d'un produit de soin pour peaux grasses en les mettant en relation avec des exemples de composants répondant à ses qualités. **(6 points)**

QUALITÉS ATTENDUES	COMPOSANTS

3. Nous utilisons pour les peaux grasses des masques dit terreux, indiquer deux actions de ce produit pour les peaux grasses. **(2 points)**

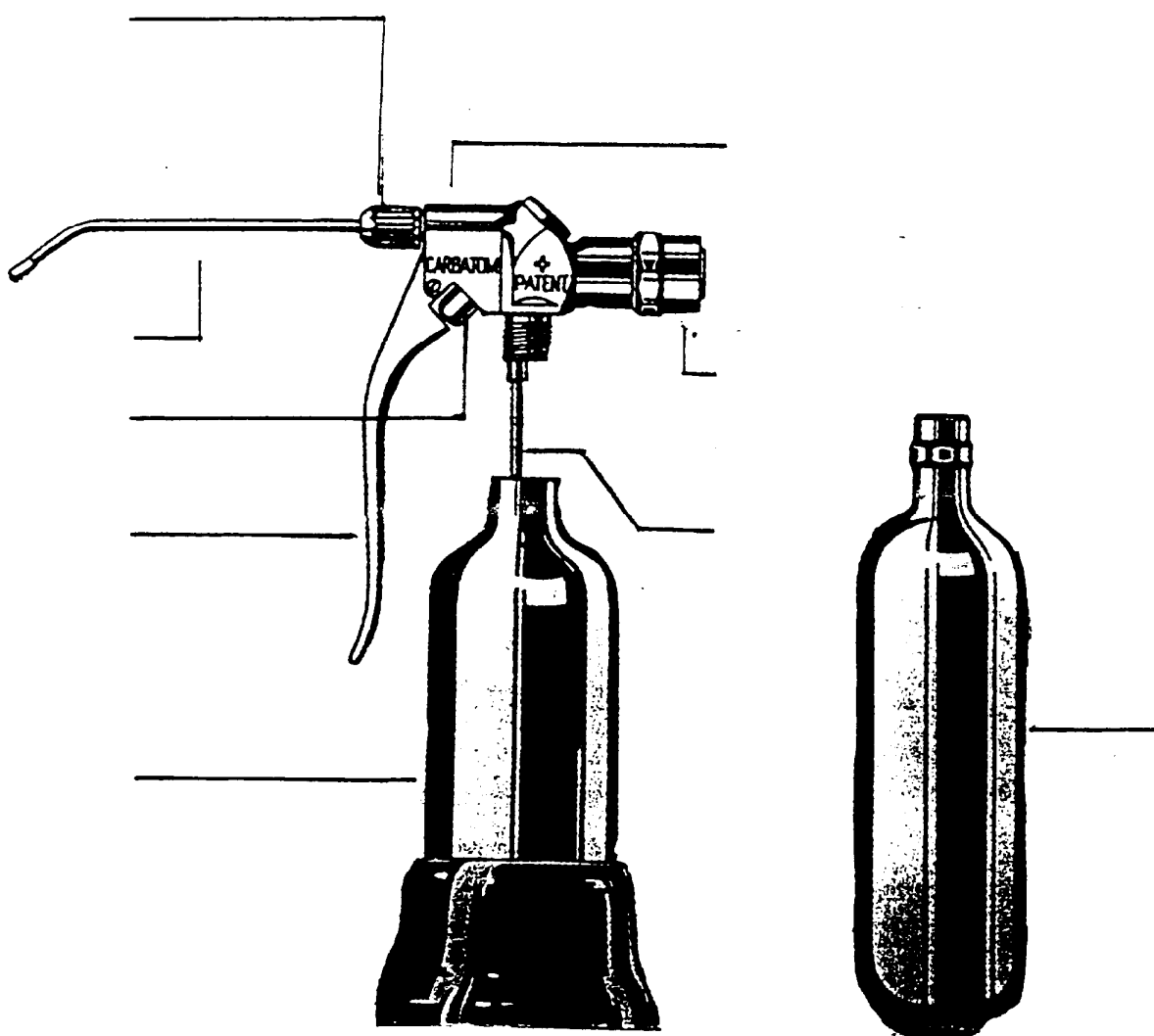
Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE – COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EP1 – Sciences appliquées	S 4/8

4. Après son soin peau grasse, une cliente souhaite un conseil maquillage et vous demande un fond de teint adapté à son type de peau.

Donner 2 natures physico-chimiques possibles du produit et 2 effets physiologiques attendus. (4 points)

3^{ème} partie : TECHNOLOGIE DES APPAREILS (7 points)

1. Compléter le schéma de cet appareil et donner son nom (5 points)



NOM :

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE - COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EP1 - Sciences appliquées	S 5/8

2. Citer quatre précautions à prendre avant, pendant, après l'utilisation de cet appareil.
(2 points)

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE – COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EP1 – Sciences appliquées	S 6/8

4^{ème} partie : **CONNAISSANCE DES MILIEUX DE TRAVAIL ET
REGLEMENTATION** (20 points)

1. **Les locaux professionnels**

Vous désirez réaliser l'installation rationnelle d'une cabine solaire. Compléter le tableau ci-dessous en indiquant les caractéristiques de chacun des équipements retenus pour la cabine solaire. (10 points)

LES ÉQUIPEMENTS	LES CARACTÉRISTIQUES
SURFACE MINIMALE	
ALIMENTATION EN EAU	
ALIMENTATION EN ÉNERGIE	
LE MOBILIER	
L'AÉRATION VENTILATION	
L'AMBIANCE THERMIQUE	
L'ECLAIRAGE	
L'AMBIANCE SONORE	

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE – COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EP1 – Sciences appliquées	S 7/8

2. Hygiène en milieu professionnel

Citer les opérations d'hygiène nécessaires pour entretenir la cabine UV. **(5 points)**

	OPÉRATIONS D'HYGIÈNE
AVANT CHAQUE CLIENTE	
APRÈS CHAQUE CLIENTE	
CHAQUE SOIR	

3. REGLEMENTATION RELATIVE AUX PRODUITS

Décret n°97-617 du 30 mai 1997 relatif à la vente, à la mise à disposition du public et à la publicité de certains appareils de bronzage utilisant des rayonnements ultraviolets.

Dans votre cabine solaire et/ou sur l'appareil émetteur de rayonnement UV et/ou lors d'une action publicitaire que vous désirez réaliser, plusieurs mentions doivent obligatoirement être mises en évidence.

Indiquez cinq dispositions réglementaires concernant l'affichage à prévoir dans les cabines solaires ou la publicité de cet appareil. **(5 points)**

Examen et spécialité	Rappel codage
CAP ESTHÉTIQUE – COSMÉTIQUE	1-0728
Intitulé de l'épreuve	N° de page
EP1 – Sciences appliquées	S 8/8